

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. G. Richard

Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)

~~et favorable~~ (1)

Date : 16/01/1990  
Signature :



(1) rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



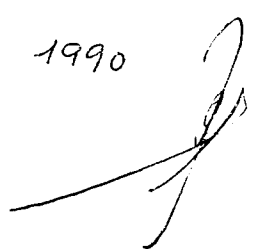
P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. Michel ANSART  
Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)

Date : 17 janvier 1990  
Signature :



(1) rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

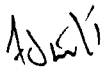
Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. A-di SANTINI

Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable (1)~~

Date :  
Signature :



(1) rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

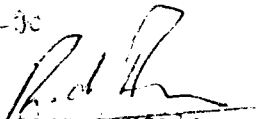
O. PHILIP

M. *Ph. de Bourgoing*

Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable (1)~~

Date : 17-1-90

Signature :



(1) rayer la mention inutile

975  
"SEINE-NORMANDIE"  
12/12/89

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



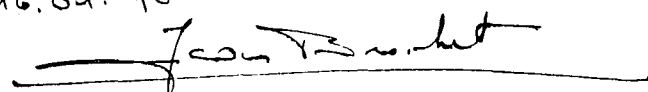
P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. Jean BRACHET  
Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable (1)~~

Date : 16.04.90

Signature : 

(1) rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. Goudec Jean

Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable~~ (1)

Date : 16/01/90  
Signature :

(1) rayer la mention inutile

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

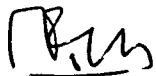
- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

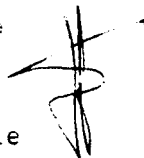
Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. J. J. CAUSSIN

Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable (1)~~

Date : 15-1-90  
Signature :



(1) rayer la mention inutile

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence

Le Président du  
Conseil d'Administration

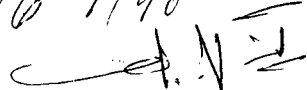


P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

Alfred-Marcel VINCENT   
Conseiller Général de la Seine-Saint-Denis

M.  
Administrateur ~~MAIRE DE VILLY-LE-CLAY~~ ~~GARGAN~~ un vote favorable (1)  
~~défavorable~~ (1)

Date : 16/1/90  
Signature : 

(1) rayer la mention inutile



AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. l'Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable~~ (1)

Date :  
Signature :

(1) rayer la mention inutile

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

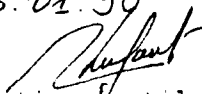
O. PHILIP

M. ALAIN KERFRANT

Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~et favorable~~ (1)

Date : 16.01.90

Signature :



(1) rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

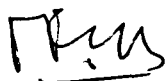
- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

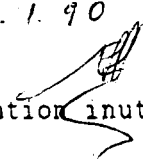
Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. *Leprêtre Etienne*  
Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable~~ (1)

Date : 13.1.90  
Signature :

(1) rayer la mention inutile



AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence




P.F TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. DESSE  
Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable (1)~~

Date : 18 janvier 1990  
Signature : 

(1) rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence




P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M.<sup>s</sup> *Colin Hubert*

Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable~~ (1)

Date : *18 Janvier 1990*  
Signature : 

(1) rayer la mention inutile

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. *Jean Louis Faurot*  
Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable~~ (1)

Date : 20 janvier 1990  
Signature : *J. Faurot*

(1) rayer la mention inutile

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence

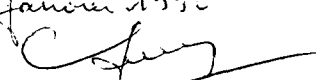


P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. Siraut  
Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable~~ (1)

Date : 24 Janvier 1990  
Signature : 

(1) rayer la mention inutile

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



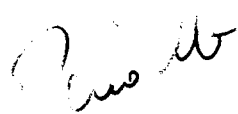
P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M.  
Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable (1)~~

Date : le 22/01/90  
Signature :



(1) rayer la mention inutile



DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



P.F TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. YOLIN  
Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable (1)~~

Date : 22-1-90  
Signature :

(1) rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président du  
Conseil d'Administration

O. PHILIP

M. MAYNADIE Jean

Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable (1)~~

Date : 6.8.2.90

Signature :  J. MAYNADIE

(1) rayer la mention inutile

DELIBERATION N° 89-55 DU 31/12/89  
RELATIVE A LA RATIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°7  
ET DE 3 VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET POUR 1989

---

Le conseil d'administration de l'agence :

- Vu la délibération n° 87-29 du 10 novembre 1987 relative à la consultation écrite du Conseil pour la ratification de décisions modificatives provisoires,
- Vu la décision modificative provisoire n° 7 du budget pour 1989,
- Vu les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget pour 1989

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

La décision modificative provisoire n° 7 ainsi que les virements de crédits opérés les 8, 11 et 21 décembre 1989 sur le budget de l'agence pour 1989 sont ratifiés.

Le secrétaire,  
Directeur de l'agence

Le Président du  
Conseil d'Administration

  
P.F. TENIERE-BUCHOT

O. PHILIP

M. Boullé  
Administrateur de l'agence émet un vote favorable (1)  
~~défavorable (1)~~

Date : 12.2.90  
Signature : 

(1) rayer la mention inutile